

PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

LIEU : Ecole de Missy

| | |
|----------|--------------------------|
| date | Vendredi 26 février 2016 |
| horaires | 18h-20h |

Membres présents :

Madame LAMBERT, directrice de l'école de Noyers Bocage, Madame COUSIN, directrice de l'école de Missy ;
Mesdames LACHAMBRE, NEROU, BLAISON, COLLET, PETIT, VAN DER LINDEN, enseignantes ;
Monsieur GODARD, maire de Noyers-Missy, Monsieur VENGEONS, maire délégué de Missy,
Madame LECUYER, Déléguée aux affaires scolaires ;
Mesdames BAUDVIN, KERYELL, AVRIL, DELAUNAY, CHAMBRIER, PIHERY, JANIK, MORELLE, BERNE, VIALLE, Messieurs BERNARD, GODET, parents d'élèves ;

Sont excusés :

Messieurs SECOUE, AVRILLON, parents d'élèves et Monsieur HEURTAUX, Délégué adjoint aux affaires scolaires

Ordre du jour :

- Budget 2016
- Sécurité / PPMS
- Projets de sorties
- Questions diverses

1. Budget 2016

Madame Lecuyer, déléguée aux affaires scolaires de la nouvelle commune Noyers-Missy, présente les grandes lignes concernant l'école.

Une enveloppe de 4000 € est réservée, essentiellement pour des achats liés au sport, pour le gymnase, l'école, les TAPS :

- Jeux pour les activités périscolaires
- 1 armoire pour le bureau directeur d'école à Noyers
- Chariot pour la cantine
- Ballons, tapis, matériel de sport
- Vélos, trottinettes

2. Sécurité / PPMS

- Suite aux attentats de 2015, la procédure portant sur la mise à l'abri des élèves a évolué avec l'ajout d'un item spécifique lié aux risques d'attentat.
- Pour les écoles de Noyers et de Missy, l'exercice PPMS a eu lieu le 16 décembre 2015

- Jeu « saute-mouton », à Noyers : sollicitée, l'Inspectrice de la Circonscription, madame Le Blastier, avait demandé la fermeture du jeu, suite à un accident survenu durant l'année scolaire 2014-2015, en attendant les conclusions du conseiller pédagogique.

Chargé de déterminer si le jeu et le tapis de réception sont utilisables ou des aménagements sont à prévoir, le conseiller pédagogique a rendu sa réponse pour statuer : le jeu « saute-mouton » ne présente pas de risque de sécurité, il appartient à la mairie de prendre les décisions qui s'imposent concernant l'utilisation du jeu.

Pour conclure, la mairie prévoit d'ajouter du sable et de rouvrir le jeu en insistant sur le respect des règles par les enfants.

3. Projets de sorties

Projet musique pour les classes CM1/CE2, CM2 et CE1/CE2 autour de deux sorties :

- Spectacle ciné-concert le 29 avril prochain à Mondeville. Le coût est de 2.5 € par enfant
- Sortie pour assister à la répétition d'un groupe de 3 pygmées, avec des musiciens de l'orchestre de Normandie, le 9 mai prochain à la Renaissance, à Mondeville. La sortie est gratuite, hors mis le coût du bus qui reste à payer.

Sortie « Ciné bruitage » pour la classe CE1/CE2 au Café des images le 4 mars 2016 : le coup est de 4.95 € et sera financé par la coopérative scolaire

La classe de CM2 a sollicité par écrit le maire de Noyers-Missy pour obtenir l'accord pour la visite du château d'eau. Les élèves ont reçu une réponse favorable, et la date reste à définir. Ils vont donc découvrir le château d'eau, ainsi que la station d'épuration.

La classe de CM2 a reçu la visite d'élèves de l'école d'ingénieurs en construction. Cet échange aboutira sur la construction d'une maquette d'un carrefour et de la visite de l'école d'ingénieurs d'Epron.

Les classes de PS/MS et MS/GS ont pour projet une sortie à la Poterie de Bavent (atelier moulage), au mois de juin. Les modalités restent à définir, le coût étant assez important, de 15€ par enfant.

Les classes de PS/MS et MS/GS feront une sortie « Orientation en forêt », en mai/juin, à la forêt d'IFS ou la Forêt de Grimbosq.

Les classes de GS/CP et CP/CE1 font une sortie au Château de Crèvecœur en Auge le 25 mars prochain. La visite se concentre autour de deux ateliers : « Vie quotidienne au moyen âge » et « Le trésor de la guerre de cent ans ». Le coût par enfant s'élève à 8 €, hors mis le bus - près de 400 €. Il est proposé de solliciter l'APEMINO pour le partage des frais avec la coopérative scolaire.

La classe de CE1/CE2 a pour projet une sortie à Vieux la Romaine, pour participer à un atelier tabletterie (fresques, peintures romaines). Ce projet est au stade de la réflexion actuellement.

4. Questions diverses

4.1 Les parents d'élèves souhaitent connaître si possible, la répartition des effectifs pour l'année scolaire 2016-2017.

Madame Lambert explique qu'il y aura des classes double niveaux et que la répartition des effectifs dépendra forcément du nombre d'enfants arrivant en PS. Il est désormais possible de scolariser des enfants en toute petite section, cela concerne les enfants nés en janvier 2014. Pour notre école, au maximum deux ou trois enfants sont concernés.

Prévisions des effectifs pour 2016-2017 :

TPS : 3

PS : 12

MS : 18

GS : 22

CP : 14

CE1 : 14

CE2 : 25

CM1 : 14

CM2 : 15

A priori la fermeture d'une classe est certaine, pour la rentrée scolaire 2016-2017.

4.2 Projet d'une « Porte ouverte » à l'école, demandée par les représentants des parents d'élèves

Actuellement les nouveaux enfants sont reçus avec leur parents par madame Lambert, qui leur fait visiter l'école et les accueille.

Madame Lachambre organise un après-midi découverte pour les futurs élèves de petite section.

Compte tenu de l'accueil et de la présentation qui est faite déjà pour les nouveaux enfants, il n'est pas jugé utile l'organisation spécifique d'une journée portes-ouvertes à l'école.

4.3 Accompagnement des élèves lors de certains trajets en bus scolaire

Madame Lecuyer fait la lecture de la convention qui est en vigueur et qui concerne le transport scolaire des élèves : la présence d'un accompagnateur n'est pas obligatoire mais recommandée. La question sera débattue en commission interscolaire le 9 mars 2016. Il est précisé que la rémunération d'un possible accompagnateur reste à la charge de la commune et cette dépense sera à répercuter sur l'ensemble des familles.

4.4 Serait-il possible de ne pas comptabiliser du temps garderie, des lors que les élèves prennent le bus. Pour appuyer la demande, les parents d'élèves présentent le cas des élèves qui sont à la garderie et qui prennent le bus pour aller à l'école de Missy et que du temps de garderie leur est compté entre 8h15 et 8h30. En revanche, pour les élèves qui ne vont pas à la garderie le matin mais qui prennent le bus, il n'y a pas de temps de garderie comptabilisé.

Madame Lecuyer explique que les tarifs de garderie et cantine sont votés par l'équipe municipale une fois par an, pour une durée de validité d'un an.

Les enfants déposés à la garderie le matin sont sous la responsabilité des agents de la commune jusqu'à 8h45. Le syndicat scolaire est sensible à la demande des parents d'élèves et précise que la demande sera analysée lors de la prochaine commission des affaires scolaires.

4.5 Les parents d'élèves demandent s'il serait possible d'actualiser l'affichage des menus de la cantine de façon plus régulière

Madame Lecuyer répond favorablement à la demande, et s'engage à faire le nécessaire dans ce sens.

4.6 Les parents d'élèves demandent s'il est possible que les enfants de Missy réalisent si possible, des objets pour le marché de Noël

Compte tenu des programmes scolaires à respecter et qui sont très chargés pour les élèves de CM1 et CM2, il semble difficile de trouver des créneaux pour ateliers de création d'objets pour le marché de Noël (cette activité étant notamment très chronophage).

NB : Le syndicat scolaire informe tous les parents de l'organisation d'une soirée TAPS et découverte de l'école le 11 mars prochain. Y sont conviés tous les enfants scolarisés avec leurs parents, ainsi que les enfants (et leurs parents) qui s'apprentent à rentrer à l'école à la rentrée prochaine.

Prochain conseil d'école : Juin 2016